

Observations adressées par l'auteur des Découvertes dans la Troade à MM. les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *touchant des erreurs très-graves qui se perpétuent dans les traductions d'Homère.*

Messieurs,

Après avoir fait remarquer, dans l'un de mes premiers discours, qu'un certain nombre de nos érudits confondent dans une même acception les mots *airain* et *bronze*, et que, dans son état actuel, la définition que donne le dictionnaire de l'Académie, pour le premier mot, contribue à accréditer l'opinion que l'un et l'autre sont synonymes (1), j'ai exprimé

(1) On trouve dans ce dictionnaire, au mot *Bronze :* « alliage de cuivre, d'étain et de *zinc.* » Or, on peut voir, par ce que j'ai rapporté du premier mémoire de Mongez, pag. 118-120 de mes Réponses, que toutes les analyses qui ont été faites par plusieurs de nos chimistes, pour reconnaître la nature du bronze antique, ont prouvé que c'était un alliage de *cuivre* et d'*étain*, et qu'il n'y entre point de *zinc.* On me fera, peut-être, l'observation que certains de nos fondeurs modernes en emploient, et cela peut être; mais c'est probablement par fraude, attendu que cette dernière matière est beaucoup moins coûteuse que l'étain. Il importerait donc de s'assurer si le zinc, en procurant une facilité égale pour le coulage, ne tend point à détruire en bonne partie un autre effet très-important que les fondeurs de l'antiquité se sont proposé, celui de préserver la matière du vert-de-gris, cet oxyde, dit Mongez, si dangereux pour les hommes et les animaux, j'ajouterai, et si fâcheux pour la matière même, dont il procure assez souvent la destruction.



le vœu qu'on pût s'entendre pour assigner à chacun d'eux la signification qui peut à bon droit lui appartenir. Il me paraît qu'il serait encore plus important que les hellénistes s'accordassent une bonne fois sur la signification respective que les mots grecs *chalkos* et *sidèros* ont pu avoir à l'époque homérique; car je considère la confusion qui a régné jusqu'à ce jour, particulièrement dans les traductions de l'Iliade et de l'Odyssée, comme la véritable cause du singulier anachronisme que l'on peut voir depuis la renaissance des arts dans celles des œuvres de nos peintres qui ont pour objet des faits tirés de ces immortels poëmes. Ce sont très-certainement les traductions vicieuses qui ont été faites de certains termes employés par le prince des poëtes, qui ont occasionné l'erreur de nos artistes; erreur tellement enracinée maintenant, qu'il ne faudrait peut-être pas moins que le concours de votre Académie et de celle des Beaux-Arts, appuyé des exemples que pourront donner quelques-uns de nos meilleurs littérateurs et de nos plus illustres peintres, pour la détruire complétement.

Eh! comment ne se maintiendrait-elle pas cette erreur, quand les traductions nouvelles des écrits du divin poëte qui se multiplient, on peut dire sous vos yeux, tendent à la perpétuer? Permettez-moi, Messieurs, de justifier à l'instant même ce que j'avance, par des faits bien évidents. Je les prendrai dans la dernière des traductions de l'Iliade qui ont été admises dans votre bibliothèque, celle de Dugas-Montbel, qui est considérée, m'a-t-on dit, comme l'une des meilleures que nous possédions.

Dans ce livre, non-seulement le mot *fer* est employé très-



fréquemment comme équivalent de glaive, d'épée, de dards, de traits et de pointes, mais bien plus, les mots *chalkos* et *sidèros*, dont l'un, le premier, au temps d'Homère, il y a de bien fortes raisons de le croire, ne pouvait exprimer que de *l'airain*, et l'autre, comme on le pense généralement, peut signifier *du fer*, ces deux mots sont aussi très-souvent confondus dans une même acception : j'entends par là que l'un et l'autre mot grec sont traduits presque indistinctement par le même mot français, celui de *fer*. Cela n'arrive pas seulement une ou deux fois, et comme on pourrait dire par *mégarde ;* le mot *chalkos*, qui revient si fréquemment dans l'Iliade quand il est question de combats, est traduit à peu près autant de fois par *fer* que par *airain* (1). Il résulte de ces traductions vicieuses que, dans une même phrase, un même objet se trouve être à la fois *d'airain* et *de fer ;* ainsi on lit dans la traduction que j'ai sous les yeux (2): « Hector, armé d'un glaive énorme, frappe la lance d'Ajax à l'endroit où *le fer* (3) est attaché au bois, et la coupe entièrement..... loin du guerrier, la pointe *d'airain*, αἰχμὴ χαλκείη, a retenti en tombant sur la terre (4). »

(1) Si l'on fait abstraction des cas où il s'agit d'armes défensives, telles que des casques, des boucliers, des cuirasses, etc., on peut dire qu'il est traduit aussi fréquemment par *fer* que par *airain*.

(2) Celle de la collection des auteurs grecs, publiée par Firmin Didot frères, avec le texte en regard, édition de 1828 et 1830, chant XVI, tome II, pag. 395.

(3) C'est le mot αἰχμῆς qui est traduit ainsi.

(4) Il eût fallu probablement, pour rendre tout à la fois la pensée et éviter les répétitions, dire : « ..... à l'endroit où la *pointe* est attachée au bois.... Loin du guerrier, l'*airain* a retenti en tombant sur la terre. »

Plus loin, dans ce même chant, page 435, Énée lance à Mérion un javelot *d'airain*, δόρυ χάλκεον (notre helléniste a cette fois bien justement traduit *d'airain*). Mérion a évité le coup par un mouvement de son corps. Le javelot s'étant enfoncé très-profondément dans la terre, Énée, tout glorieux, dit à son ennemi : « Mérion, quoique tu sois un danseur habile, *ce fer* t'eût pour jamais arrêté, si j'avais pu t'atteindre. »

La même inconséquence se retrouve dans le XXe chant. On lit dans le texte, p. 168, vers 256-258, les mots suivants que ce même Énée adresse à Achille au moment de le combattre :

« Ἀλκῆς δ' οὔ μ' ἐπέεσσιν ἀποτρέψεις μεμαῶτα
Πρὶν χαλκῷ μαχέσασθαι ἐναντίον. Ἀλλ' ἄγε, θᾶσσον
Γευσόμεθ' ἀλλήλων χαλκήρεσιν ἐγχείῃσιν. »

Dans sa traduction, Dugas-Montbel fait répondre par Énée à Achille : « Va, par tes paroles tu ne me feras point « perdre ma vaillance avant que je t'aie combattu en face « avec *ce fer;* mais approche, et déchirons-nous l'un l'autre « de nos lances *d'airain.* »

Par compensation, on voit, dans cette œuvre de Dugas-Montbel, le mot *sidèros* traduit plusieurs fois par *airain*, tel dans les trois passages suivants : dans ce même chant XX[e], p. 177, le traducteur nous a fait entendre Hector parlant aux Troyens et leur disant : « Oui, je marcherai contre lui « (Achille), son bras fût-il semblable à la flamme, et sa force « à *l'airain* étincelant. » Il y a dans le texte : αἴθωνι σιδήρῳ.

Au chant XXIV[e], p. 373, Hécube, voulant détourner Priam d'aller réclamer auprès d'Achille le corps d'Hector, dit à son



époux : « Quoi! tu veux aller seul jusqu'aux vaisseaux des Grecs affronter les regards de cet homme qui t'a ravi tant de fils et de si vaillants! Ah! sans doute tu portes un cœur *d'airain!* » On lit dans le grec, p. 372, vers 205 : σιδήρειόν νύ τοι ἦτορ. Dans ce même chant, vers 521, on retrouve la même expression dans la bouche d'Achille, qui l'adresse également à Priam, et elle est traduite absolument de la même manière : « Ah! sans doute tu portes un cœur *d'airain.* »

On ne peut se le dissimuler, Messieurs, c'est le vice de ces expressions dont les traductions anciennes n'offrent pas moins d'exemples, et contre lesquelles, autant que je le puis savoir, aucune voix sortie du sein de votre Académie ne s'est élevée, c'est, dis-je, le vice de ces expressions qui se représentent si souvent, qui a entretenu jusqu'à ce jour dans l'opinion de nos artistes cette erreur qu'ils contribuent à maintenir dans l'esprit des gens du monde, à savoir : que *le fer* était généralement employé, dès l'âge héroïque, tout au moins pour la confection des armes offensives, tandis qu'au contraire, il résulte de la lecture attentive que l'on peut faire dans le grec de tous les passages de l'Iliade où les mots *chalkos* et *sidèros* sont employés, pour ne parler que de ce livre, que, à l'époque où son divin auteur le composa, *aucune espèce d'armes offensives et défensives,* à la seule exception de quelques flèches et d'une masse d'armes, n'était confectionnée avec cette matière, non plus qu'avec *l'acier.*

Pour justifier ce que j'avance ici, je pars d'un point. Je dis : Si ce que nous appelons *fer* était déjà en usage parmi les Grecs à l'époque homérique, il n'y a point à douter qu'il n'ait été exprimé par le mot *sidèros* qu'on trouve quelquefois dans Homère : or, notre poëte n'emploie ce mot *sidèros* que

bien rarement à l'égard des armes : les seules de cette matière qui soient citées dans l'Iliade, et ce sont des armes offensives, sont, comme je viens d'en faire l'observation, des flèches et une massue. En fait de flèches, je n'ai trouvé, en compulsant avec attention les vingt-quatre chants de ce poëme, qu'un seul passage où il en soit cité de ce métal, savoir, dans le chant IVe, vers 123. Pour ce qui est des masses d'armes ou massues, je n'ai également vue mentionnée, comme étant de *sidèros*, que celle d'Aréithoüs. Il est dit bien positivement, chant VIIe, vers 141-144, que cette massue était de *sidèros* (σιδηρείη); mais, chose bien remarquable, ces deux espèces d'armes n'étaient point fabriquées en *sidèros* à l'exclusion du *chalkos*, car dans le chant XIIIe, vers 662, on voit Pâris lancer une flèche d'airain (χαλκήρε' ὀϊστὸν) qui va frapper Euchénor au-dessous de l'oreille, et dans le chant XVe, vers 495, on trouve cette expression χαλκοβαρὴς qui, dans cette occasion, doit signifier aussi *flèche* ou trait d'airain, le mot βέλος ou celui ὀϊστὸς devant être sous-entendu.

Relativement aux masses d'armes ou massues, celles dont on faisait usage dans les combats sur mer et qui avaient jusqu'à vingt-deux coudées de longueur, devaient être de bois; leur extrémité seule était revêtue de métal, et ce métal était de *l'airain*. On peut voir pour cela les vers 385-390 du chant XVe. Dans ce même chant, vers 675-678, il est aussi fait mention de massues de cette espèce que Dugas-Montbel nous dit être garnies de pointes *de fer;* mais je crois que c'est par erreur; car, s'il y a dans le texte κολλητὸν βλήτροισι, qui peut signifier *garni de chevilles*, rien du reste, selon ce qu'il me semble, n'indique qu'elles soient *de fer*. La massue d'Aréithoüs forme donc exception; aussi, faut-il l'observer,



Homère la eite comme un présent fait à ce guerrier par le dieu Mars. Il faut également ranger parmi les exceptions la flèche dont il est question au vers 123 du chant IVe, car cette flèche qu'Homère place dans la main de Pandarus, avait aussi été donnée à cet archer célèbre par une divinité, par Apollon : Πάνδαρος, ᾧ καὶ τόξον Ἀπόλλων αὐτὸς ἔδωκεν, dit le poëte, chant II, vers 827. Il ne peut y avoir de doute sur ce point, puisque, d'abord, le dictionnaire traduit l'expression τα τόξα par ces mots : l'are et *ses flèches*, et qu'en outre Apollon nous est représenté comme se servant habituellement de eette arme. Il est souvent question dans l'Iliade des flèches d'Apollon et de son arc d'argent.

A en juger toujours par des citations prises dans l'Iliade, la matière nommée *sidèros* était employée particulièrement pour des instruments et ustensiles, mais point généralement, puisqu'on voit mentionnée, dans le vers 640 du chant XIe, une râpe qui était *d'airain*. Il paraît de plus que les longs couteaux que les guerriers grees de ce temps portaient attachés près de leur épée, étaient aussi faits *d'airain*, car celui dont il est question dans le chant IIIe et dont se sert Agamemnon pour égorger les agneaux qu'il offre en saerifiee à Jupiter, est de *chalkos*. Cela résulte du rapprochement que l'on peut faire dans ce IIIe chant, des vers 271 et 272 avec le vers 292. Voici les deux premiers :

Ἀτρείδης δὲ ἐρυσσάμενος χείρεσσι μάχαιραν,
ἥ οἱ πὰρ ξίφεος μέγα κουλεὸν αἰὲν ἄωρτο,

Dugas-Montbel les a traduits ainsi : « Atride tire son coutelas (1) suspendu toujours auprès du long fourreau de son

(1) Je pense qu'il eût mieux valu dire *couteau*, comme je viens de le

glaive. » Ἦ, καὶ ἀπὸ στομάχους ἀρνῶν τάμε νηλέϊ χαλκῷ, qui forme le vers 292, peut être rendu par ces mots : « Il égorge les agneaux avec l'airain cruel. » Il est évident qu'ici χαλκῷ s'applique à μάχαιραν du vers 271.

L'emploi le plus important du *sidèros* en ce genre était pour des haches, comme on peut le voir d'abord par cette comparaison que l'on trouve au chant IVe, vers 485 : « Tel est un peuplier..... coupé par le fer brillant (αἴθωνι σιδήρῳ) d'un ouvrier habile... »; ensuite par le vers 30 du chant XXIIIe : « Πολλοὶ μὲν βόες ἀργοὶ ὀρέχθεον ἀμφὶ σιδήρῳ. » Dugas-Montbel l'a traduit ainsi : « De nombreux taureaux égorgés tombent sous le fer en mugissant. » Il n'y a point à douter que le mot *sidèros* ne figure dans l'occasion présente comme équivalent de *hache;* car le poëte a pris le soin, dans les vers 520 et suivants du chant XVIIe, de nous apprendre comment, de son temps, on abattait les bœufs ou les taureaux : « Ainsi, dit-il, lorsqu'un homme dans la force de l'âge, armé d'une hache (πέλεκυν), frappe entre les deux cornes un bœuf rustique, ce bœuf bondit et tombe. » Enfin, les vingt haches qui, lors des funérailles de Patrocle, furent données en prix, dix à deux tranchants à Mérion et dix simples à Teucer, étaient aussi de sidèros; mais il faut toujours y faire attention, même pour ces instruments, le sidèros n'était point employé en ce temps à l'exclusion du *chalkos;* il y a même lieu de croire que c'est

faire ; μάχαιρα signifie aussi bien l'un que l'autre. Un exemple tout semblable se trouve dans le chant XIX, pour les vers 252 et 253, rapprochés du vers 266. C'est aussi Agamemnon qui fait un sacrifice ; mais cette fois la victime est un sanglier. Le couteau dont il se sert est également d'*airain*, car on retrouve encore dans le texte cette même expression νηλέϊ χαλκῷ, que nous venons de voir dans le dernier vers que je viens de citer.

ce dernier métal qui était le plus généralement employé pour ces objets; je fonde cette opinion sur les trois passages suivants :

Dans le chant Ier, pages 20 et 21 de la traduction de Dugas-Montbel, on lit ces paroles que, dans sa colère, Achille adresse à Agamemnon : « Je jure par ce sceptre qui désormais ne reverdira plus, depuis que, séparé du tronc, *l'airain*, χαλκὸς (1), l'a dépouillé de ses feuilles. » Dans le chant XIIIe, p. 231, alinéa 11-13, il est dit : « Imbrius tombe comme un jeune frêne qui est abattu par *l'airain.* » Dans ce passage, c'est encore le mot χαλκὸς qui est employé. Enfin, les haches dont les guerriers d'Achille se servent pour abattre le bois qui dut consumer le corps de Patrocle, étaient aussi *d'airain,* quoi qu'en dise Dugas-Montbel qui les fait *d'acier étincelant.* On peut s'en assurer en lisant les vers 114-118 du chant XXIIIe.

Il est très-présumable, quoique le poëte ne s'explique pas là-dessus, que les enclumes et les marteaux étaient aussi de *sidèros.* Un objet cité comme étant de cette matière me fournit une raison de plus de croire que si c'était *du fer,* ce métal était encore fort peu commun au temps d'Homère; car c'est un essieu, et cet essieu est celui du char de Junon sur lequel la déesse monte en compagnie de Minerve, lorsque l'une et l'autre vont secourir les Grecs, fort maltraités en ce moment par les Troyens. L'essieu du char de Diomède, de ce char qui, cependant, à en juger par la description qu'Homère en fait, devait être le plus riche de ceux que l'on

(1) Dugas-Montbel et Bitaubé ont employé ici fort inconvenablement le mot *fer.*

remarquait dans l'armée grecque, cet essieu, dis-je, était simplement en bois de hêtre, φήγινος ἄξων (voyez dans le chant V^{e}, vers 723; et même chant, vers 838).

J'arrive maintenant à une autre observation d'un très-grand intérêt, que me fournit encore la description des jeux célébrés à l'occasion de ces mêmes funérailles de Patrocle, car, en rapprochant ce passage de celui de Pline que j'ai cité à la page 179 de la Ire partie de mon livre, il prouve qu'en effet, comme l'a très-judicieusement avancé l'écrivain latin, le *fer* fut primitivement employé pour l'agriculture : c'est certainement dans Homère et dans le passage suivant que le célèbre naturaliste a puisé la remarque que je rappelle en ce moment. On va voir, par ce passage, que, dans l'âge héroïque, ce devait être encore plus particulièrement aux besoins de *l'agriculture* que le *sidèros* était consacré.

Après avoir fait apporter au milieu de ses compagnons, un bloc de sidèros, ou, comme le dit Mme Dacier, une prodigieuse boule *de fer* rude et grossière (1), qu'Achille tenait d'Éétion et dont ce roi avait l'habitude de se servir dans ses exercices, le fils de Pélée leur dit : « Approchez, ô guerriers

(1) Dugas-Montbel dit : *Un bloc de fer, masse telle qu'elle sortait de la fournaise.* Ces deux versions me paraissent également appuyer la conjecture que j'ai émise, que le sidèros pouvait bien n'être autre chose que cette espèce de cuivre que l'on connaît encore chez nous dans le commerce sous le nom de cuivre noir, et l'opinion de M. d'Arcet, qui veut que le sidèros ne soit pas *du fer* proprement dit, mais bien de la fonte de fer. La nature de ces deux matières, que ce soit l'une ou l'autre qui ait été connue sous le nom de *sidèros*, expliquerait d'une manière également satisfaisante pourquoi on n'employait ce sidèros que pour des objets courts ou épais, servant à frapper, à percer ou à fendre, et non point pour des armes et instruments coupants ou taillants.



« qui voulez tenter la fortune de ce combat; celui qui sera « maître de ce bloc, lors même qu'il posséderait une vaste « étendue de champs fertiles, aura *du fer* à son usage durant « cinq années; pendant tout ce temps, *ni le laboureur, ni le* « *berger* n'en manqueront, et ils ne seront pas obligés d'aller « à la ville prochaine; ce bloc leur en fournira abondamment. » Dacier, chant XXIIIe, tom. III, pag. 349.

Si on voit par un assez bon nombre des traits que je viens de rapporter, que l'airain était employé concurremment avec le fer, et même plus généralement que ce dernier pour les pointes de flèches, les massues et les haches, le mot *chalkos* qui lui est affecté dans la langue grecque, je ne saurais assez le répéter, est, lui, bien exclusivement employé par le poëte, non-seulement pour toutes les armes défensives, telles que les casques, cuirasses et boucliers qui étaient de métal, mais même pour toutes les autres armes offensives, comme les épées, les lances, piques et javelots; et il est fort rare que, dans le texte, quelques-uns des mots qui représentent ces noms et qui y reviennent si souvent, ne soient accompagnés de celui *chalkos* ou de l'un de ses dérivés. Il n'y a donc aucunement sujet de douter que tous ces objets, à cette époque, ne fussent *d'airain* (1). C'est donc bien à tort que la

(1) J'ai toujours eu pour principe que, dans quelque cause que ce soit qu'on ait à soutenir, il faut bien se garder de taire les difficultés que l'on rencontre. Je ne cacherai donc point, qu'ayant eu la constance de parcourir les vingt-quatre chants des traductions de l'Iliade faites par madame Dacier, Bitaubé et Dugas-Montbel, en les comparant chacune avec le texte, j'ai trouvé enfin deux passages de ce poëme où le mot *sidéros* existe bien réellement et paraît employé comme équivalent des mots armes et armures. Ces passages se trouvent dans les chants XVII et XVIII.

presque totalité des peintres qui, depuis la renaissance des arts, ont eu à traiter des sujets appartenant à l'âge héroïque,

Dans le chant XVII, pag. 36, vers 424 et 425, on peut lire ces mots :

. . . . σιδήρειος δ' ὀρυμαγδὸς
χάλκεον οὐρανὸν ἷκε δι' αἰθέρος ἀτρυγέτοιο ;

et dans le chant XVIII, page 66, vers 34, ceux-ci :

Δείδιε γὰρ μὴ λαιμὸν ἀποτμήξειε σιδήρῳ.

Montbel a traduit comme il suit l'un et l'autre : 1° « Le bruit des *armes* s'élève à travers la plaine des airs, et frappe l'airain de la voûte céleste; » 2° « Il (Antiloque) craignait que ce dernier (Achille) ne déchirât sa gorge avec le *fer*. »

On ne manquera pas de me dire que ces deux passages donnent à penser que le *fer* pouvait être alors d'un usage aussi général que l'*airain*; mais, pour ce qui est de moi, toute la conclusion que je tire de ces exemples, c'est qu'ils en offrent deux de plus des altérations que le poëme a dû subir dans un temps ou dans un autre. Ces altérations, du reste, sont très-faciles à concevoir; on pourrait même être surpris qu'il n'en existât pas de plus graves, quand on peut savoir comment les écrits dont nous nous occupons sont parvenus jusqu'à nous. Quoi qu'il en soit, pour peu qu'on y réfléchisse, il est impossible de ne pas admettre que le poëme n'ait été altéré dans les deux cas dont il s'agit, ou qu'il est mal interprété, car l'emploi du mot *sidèros*, dans ces deux cas, est en opposition formelle avec toutes les autres parties du texte. Il n'est aucun de mes lecteurs qui, y apportant l'attention que j'y ai mise, ne puisse reconnaître que, dans tous les autres cas si nombreux qui se présentent dans la lecture de l'Iliade, aux seules exceptions que j'ai fidèlement citées, non-seulement c'est le mot *chalkos* qui est constamment employé pour déterminer le métal dont étaient formées toutes les armes offensives et défensives de cette époque, mais que c'est aussi constamment ce mot *chalkos* qui se présente comme équivalent de glaive, d'épée, de piques, lances, javelots, etc., etc. On retrouve presque à chaque page, et souvent jusqu'à trois fois dans une même page, quand le poëte décrit des combats, des expressions équivalentes à celles-ci : frappé par l'airain, tombé sous l'airain, percé par



ont représenté les héros grecs de ce temps couverts et combattant avec des armes *de fer* (1). Mais je l'ai dit, vous me

l'airain; l'airain cruel, l'airain indompté, l'airain impitoyable, l'airain inflexible, l'airain tranchant, l'airain aigu, l'airain meurtrier, l'airain homicide. Comment donc croire après cela qu'Homère ait jamais voulu dire que, dans un combat quelconque de ses héros, le *bruit du fer* se soit élevé dans les airs, jusque sous l'airain de la voûte céleste? Non, il y a ici incontestablement fausse interprétation, altération ou interpolation.

Pendant que je suis sur ce sujet, je crois devoir répondre à ceux de mes adversaires qui tenteraient de justifier, dans les traductions que je cite, l'emploi du mot *fer* comme équivalent de glaive, d'épée, etc., sur ce que cette licence est devenue chez nous d'un usage général, depuis déjà bien des siècles. Je répondrai à cela, que cet usage n'a pu prendre naissance que depuis que le fer a été lui-même généralement employé pour la confection tout au moins des armes offensives, mais qu'il n'en serait pas moins absurde de s'y conformer quand on aura à traiter des faits appartenant à un temps où, bientôt, l'on ne pourra plus douter que tous les objets dont il s'agit étaient d'*airain*. Et quand Homère, qui ne connaissait pas l'emploi du *fer* pour de tels usages, et qui prend le soin de bien spécifier ce qui, de son temps, était d'or, d'argent, d'étain, d'airain ou de fer, cite des objets quelconques comme étant d'*airain*, puisque le but principal que doit se proposer un traducteur est de rendre particulièrement la pensée et l'intention de l'auteur original, le moins que les nôtres puissent faire, c'est, il me semble, de s'exprimer comme notre poëte l'a entendu. S'ils ont en vue d'éviter des répétitions trop fréquentes, ils peuvent, pour peu que le sens leur laisse la faculté de le faire, s'abstenir, en ce qui regarde notre sujet, de citer la matière dont l'arme est formée; mais s'ils jugent convenable de la spécifier, ils ne doivent pas nous induire en erreur en écrivant le nom d'un métal tout autre que celui dont il est fait mention dans le texte qu'ils ont la prétention de traduire aussi littéralement que possible.

(1) Je citerai un peu plus tard les noms de deux artistes qui ont traité des sujets de cette époque, conformément aux traditions de l'antiquité.

le pardonnerez, Messieurs, parce qu'il importait, comme vous l'allez voir, que j'en fisse la remarque : cette erreur leur vient des hellénistes. Il est évident que nos artistes, qui généralement ne possèdent pas le grec, ne peuvent connaître Homère que par les traductions : il n'est donc que trop naturel que, s'en rapportant à des écrits que recommande la haute réputation dont ont joui successivement les interprètes à qui ils sont dus, voyant dans ces écrits ce mot *fer* reparaître si fréquemment, ils aient cru et persistent à croire que cette matière était, dès ce temps, généralement en usage. La source de cette erreur, Messieurs, la rend d'autant plus grave : c'est parce que j'en avais envisagé toute l'importance que, écoutant en cela plus mon zèle que mes moyens, voyant que le petit nombre d'écrits où les vérités que je proclame sont déjà articulées et démontrées en partie (1), restent ignorés des personnes à qui il importe le plus de les connaître, je me suis proposé de distribuer gratuitement, s'il le faut, le livre qui contiendra tout ce qu'il m'aura été possible de recueillir de plus essentiel sur ce sujet. Mais, Messieurs, quand déjà je donnais suite à cette résolution, une considération puissante m'a porté soudainement à en suspendre les effets : j'ai été contraint de reconnaître que, au titre d'érudit, je ne jouis point d'assez d'autorité auprès des hommes à qui je m'adresse particulièrement, pour que, sur ma seule

(1) Les passages d'Hésiode, de Pausanias, de Pline et de Proclus, que j'ai cités aux passages 127, 129, 130, 132, et dans une note de la page 141 de mes Réponses, ainsi que le premier et le troisième Mémoire publiés par Mongez sur le bronze des anciens, dont j'ai donné des extraits aux pages 118, 119, 120, 125 et 133 de mes Réponses.

invitation, ils se sentent disposés à prêter à mes observations l'attention qu'il est indispensable de leur accorder pour en tirer quelque avantage; je suis donc bien loin de me flatter que ma voix suffise pour faire naître dans l'âme de nos artistes et de nos littérateurs les plus renommés le désir de concourir, par les exemples qu'ils voudraient bien donner, à la destruction de l'erreur dont il s'agit, erreur bien naturelle et fort excusable sans doute, mais qui n'en paraîtra pas moins un jour fort étrange, quand on se dira qu'elle existait encore au milieu de ce siècle. Ne convient-il donc pas, Messieurs, que vous vous employiez pour que l'on puisse du moins dire également que c'est dans ce siècle, et par suite des soins que vous aurez pris en cette occasion, que cette erreur aura été enfin généralement dissipée?

Voici, Messieurs, ce que je me permets de vous proposer dans cette vue : ce serait d'abord de charger celui de vos hellénistes qui voudra bien prendre ce soin, de vérifier l'exactitude des faits que j'ai plus particulièrement exposés dans le présent écrit, ensuite, pour le cas où vous jugeriez que le rapport qui pourra vous être fait à ce sujet, puisse, par sa publication dans les mémoires de votre Académie, produire un bien désirable, j'exprime le vœu que vous vouliez bien augmenter les chances de succès, en ordonnant un tirage à part de quelques feuilles de ce rapport, à l'effet de les faire tenir à l'Académie des beaux-arts, pour être distribuées entre les membres qui composent sa section de peinture.

Je ne sais si je m'abuse, Messieurs; mais il me semble que les législateurs qui ont constitué notre Institut, en décidant que toutes les Académies qui le composent seraient réunies

en un seul corps, ont agi de la sorte dans la pensée que, dans un tel état de choses, les membres de ces diverses Académies seraient plus à même de se communiquer les lumières qui peuvent respectivement leur être utiles. Si telle fut en effet leur pensée, je crois y répondre convenablement par la proposition que je viens de vous soumettre. Du reste, sachant combien le temps de chacun de vous doit être ménagé, je me suis attaché, comme vous pourrez le voir par un coup d'œil jeté sur les pièces réunies dans le cahier ci-joint, à rendre aussi simple que facile le travail du savant que vous voudriez bien prendre pour rapporteur; et, d'ailleurs, je vous prie de le remarquer, ce ne sont point des opinions que je soumets aujourd'hui à son jugement et au vôtre, ce sont des faits incontestables que j'expose : je demande seulement, dans l'intérêt des sciences qui ont rapport à votre Académie et à celle des beaux-arts, de donner crédit à mes paroles en constatant la réalité de ces faits qu'il sera si facile à vos hellénistes de vérifier.

Paris, 3 août 1841.

Signé, Mauduit.

La dernière pièce que je viens de transcrire fut déposée par moi-même le 4 août de l'an courant, avec le cahier dont il vient d'être fait mention, à la demeure de M. le baron de Walckenaer, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce cahier contenait trois articles :

Le premier ayant pour titre : *Observations sommaires sur les traductions de l'Iliade de madame Dacier, de Bitaubé et d'Eugène Bareste ;*

Le second : *Note indicative et détaillée des passages de l'Iliade et de l'Odyssée, où les mots* fer, acier, airain *sont faussement employés dans les versions de Bitaubé et de Dugas-Montbel ;*

Le troisième : *Emploi du mot* sidèros *et de ses dérivés dans l'Iliade et dans l'Odyssée.*

Le second et le troisième article ayant été écrits dans la seule vue de faciliter le travail du savant qui aurait pu accepter les fonctions de rapporteur, si les usages de l'Académie lui avaient permis de m'en donner un, et pouvant, par leur étendue et leur nature, paraître trop fastidieux aux personnes qui n'ont point un intérêt personnel dans l'examen du fait important qu'il s'agit de vérifier, je me contenterai de donner ici le premier.

Observations sommaires sur les traductions de l'Iliade de Mme Dacier, de Bitaubé et d'Eugène Bareste.

Madame Dacier. — Ayant lu avec attention les huit premiers chants de l'Iliade par madame Dacier, en comparant ses expressions à celles du texte, il m'a paru que cet auteur emploie assez constamment le mot *fer* comme équivalent de glaive, d'épée, de lance, pique, dard et pointe; mais que, quand le mot *chalkos* se trouve joint dans le grec au nom de l'une de ces armes, cette dame se contente, la plupart du temps, de nommer l'arme, en s'abstenant d'y joindre le nom du métal dont elle est formée; mais si elle spécifie la nature du métal, alors, assez souvent aussi, et quoique dans le texte elle ait pu voir le mot *chalkos*, cependant elle en fait une arme *de fer*, ou *d'acier*, et quelquefois même *d'a-*

cier très-fin, en raison de l'épithète qui se trouve jointe au mot *chalkos*. Il est remarquable que, s'il s'agit d'armes défensives, telles que des casques, des cuirasses, des boucliers ou d'autres objets usuels auxquels le mot *chalkos* est joint, alors elle emploie assez volontiers le mot *airain;* je dis *assez volontiers*, parce qu'elle ne le fait pas constamment, même pour des objets que nous savons indubitablement être *d'airain*. Ainsi on peut voir dans la traduction qu'elle donne du vers 420 du chant IVe, où il est question du bruit que fait l'armure de Diomède lorsque ce guerrier formidable touche la terre après s'être élancé de son char, on peut voir, dis-je, que, dans cette circonstance, elle a encore traduit le mot *chalkos* par *fer*, au lieu *d'airain* qu'il fallait dire: « *Le fer* dont ce héros était couvert, est-il dit dans sa traduction, fit un bruit horrible. » Assurément, dans le cas présent, ce mot *fer* doit être considéré comme une version littérale qu'elle aurait prétendu faire, puisqu'il indique la nature du métal dont les armes qui couvraient le héros étaient formées.

Bitaubé. — La traduction de cet helléniste m'a fourni très à peu près les mêmes observations. Le mot *fer* y est aussi généralement employé comme équivalent de glaive, d'épée, etc., souvent aussi comme caractérisant la nature du métal dont l'arme est formée, et cela, quoique dans le texte il y ait le mot *chalkos*. Fort souvent aussi ce traducteur évite de spécifier la nature du métal; on voit qu'il a une répugnance des plus fortes à reconnaître que les armes offensives de ce temps aient pu être *d'airain*.

Eugène Bareste. — Au moment où je termine ces obser-



vations, il n'a encore paru de la traduction de M. Bareste, pour l'Iliade, que les quatre premiers chants, et, pour l'Odyssée, que les six premiers. Autant que je puis en juger par ces premiers fragments, et relativement aux points dont je m'occupe, j'ai lieu de croire que cette traduction sera plus conforme au texte que celles qui l'ont précédée; le mot *chalkos*, quand il est joint au nom d'une arme, y est bien traduit par *airain* et non point par *fer*, comme l'ont fait trop souvent madame Dacier, Bitaubé et même Dugas-Montbel : toutefois, ce nouvel interprète d'Homère n'a encore pu se défendre du préjugé qui porte à croire que l'on peut employer le mot *fer* comme équivalent de glaive et d'épée ou de toute autre arme offensive. Ainsi, dans le chant Ier de son Iliade, il a traduit très à peu près comme l'a fait Dugas-Montbel, les vers 233-236; il dit, p. 10, 3e alinéa : « Je te jure sur ce sceptre qui désormais ne produira ni « feuilles ni rameaux, qui ne reverdira plus, depuis que, sé« paré du tronc sur les montagnes, *le fer* l'a dépouillé de « son écorce. »

Dans le chant IIIe, pour traduction des vers 292-294, où il est question des agneaux immolés par le couteau *d'airain* (1) d'Agamemnon, on lit, p. 66, 11e alinéa : « Armé de « son glaive impitoyable, il égorge les agneaux; puis il les « dépose palpitants sur la terre, privés du mouvement et de « la vie que le *fer* venait de leur arracher. »

A la page 69, 7e alinéa, les vers 361-363 de ce même chant IIIe sont traduits ainsi qu'il suit : « Atride tire alors son

(1) On peut voir, au bas de la page 7, ce que j'ai dit pour prouver que ce couteau était effectivement d'*airain*.

3*.

« épée ornée de clous d'argent, la lève et frappe le cimier « du casque de son adversaire; mais *le fer* se brise en trois « ou quatre éclats, s'échappe de sa main et tombe à ses « pieds. »

J'ai remarqué en outre, dans le même chant, au 13[e] alinéa de la page 67, qu'il a traduit le χαλκήρεϊ du vers 316 par *de bronze*, probablement pour éviter la répétition de l'expression *d'airain* qui, deux lignes plus bas, se trouve jointe au mot javelot. Il eût mieux valu, selon moi, dans cette occasion, conserver l'expression *d'airain* qui appartenait au mot *casque*, et s'abstenir de spécifier le métal du javelot; car, si le bronze n'est pas la matière qu'Homère a entendu désigner par le mot *sidèros*, nous avons de bien fortes raisons de douter qu'il ait été connu de son temps (1). J'aurais dit : « Puis ils agitent les sorts dans un casque *d'airain*, afin de « savoir lequel des deux combattants lancerait le premier « *son javelot*. »

Relativement à sa traduction de l'Odyssée, j'ai pu faire les trois remarques suivantes :

Dans le chant I[er], au 7[e] alinéa de la page 9, on lit : « Ulysse « ne sera pas longtemps éloigné de sa chère patrie, fût-il « même retenu par *des fers*. »

Dans le chant III[e], p. 56, alinéa 7[e], il est dit : « On divise « en petits morceaux les restes de la génisse, on les perce « avec des broches et on les fait rôtir en tenant dans les « mains ces broches *acérées*. »

Enfin, dans la traduction du chant IV[e], au 25[e] alinéa de

(1) Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet aux pages 113, 116, 122 et 169 de la II[e] partie du livre intitulé : *Découvertes dans la Troade.*

la page 70, ce mot *acéré* revient encore : « Ménélas........
« suspend à ses épaules un glaive *acéré.* »

Dans le premier cas, il ne peut être question que de chaînes ou de liens; car certainement *le fer,* à l'époque dont il s'agit, était encore trop peu commun pour être employé à retenir des captifs : si on se servait alors de *chaînes,* elles devaient être *d'airain* comme les armes et les armures. Par la même raison, dans le second et le troisième cas, cette expression *acérée* ne peut convenir non plus, puisque, suivant la définition très-juste du dictionnaire de l'Académie, cette épithète n'est applicable qu'aux objets *de fer* que l'on rend tranchants et perçants *par le moyen de l'acier.*

Ces taches sont légères sans doute; mais elles sont réelles, et c'est par le désir que j'ai de concourir autant qu'il est en moi à en préserver de semblables la suite de cet important travail de M. Bareste, que je soumets ici ces observations, en engageant l'Académie à leur donner quelque valeur par son assentiment, si elles lui paraissent bien réellement fondées en raison.

Je n'ai pas poussé plus loin l'exposé de mes observations : on conçoit que, dans un écrit adressé à notre Institut, je n'avais à m'occuper que des traductions françaises ; mais la vérité est que les traductions étrangères, anglaises, allemandes et italiennes aussi bien que les latines, offrent les mêmes fautes, résultat des mêmes erreurs.

Le 4 août, dans la même matinée où je déposai chez le baron Walckenaer les diverses pièces que j'adressais à son Académie, j'écrivis à M. Bareste, de qui j'étais alors complétement inconnu, pour lui donner avis de la démarche que

je venais de faire, et lui offrir en même temps de lui communiquer les minutes de ces divers écrits, ayant lieu de présumer, lui disais-je, qu'à son titre de traducteur d'Homère, il y pourrait trouver quelque intérêt. M. Bareste s'est empressé de répondre à mon invitation; et, peu de jours après la conférence que nous eûmes ensemble, il m'a fait tenir la note que je vais transcrire, et qui, en effet, se trouve maintenant insérée dans sa traduction du IXe chant de l'Odyssée.

Note de M. Bareste.

« Au moment où nous livrions ce neuvième livre à l'impression, nous avons reçu communication d'un savant et intéressant Mémoire manuscrit adressé à l'Académie, et ayant pour titre : *Observations adressées par l'auteur des Découvertes dans la Troade à MM. les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, touchant des erreurs très-graves qui se perpétuent dans les traductions d'Homère.* — L'auteur de ce Mémoire, M. Mauduit, correspondant de l'Institut, prouve, par des passages tirés d'Hésiode, de Pausanias, de Pline, de Proclus, etc., etc., et d'après les expériences faites sur les armes des anciens par les célèbres chimistes Mongez et d'Arcet, que, dans les temps homériques, les armes offensives et défensives (à l'exception de quelques flèches et de la massue d'Aréithoüs) n'étaient ni en *fer* ni en *acier*, mais bien en *airain*. Cette découverte est sans aucun doute de la plus haute importance, et nous avons tout lieu de croire que MM. les membres de l'Académie l'accueilleront comme elle doit l'être.

« Dans ce Mémoire, M. Mauduit établit assez positivement



que, dans les poëmes d'Homère, le mot χαλκός signifie *cuivre* ou *airain*, et que le mot σίδηρος peut exprimer *du fer*; ensuite il prouve que, dans l'âge héroïque, si on connaissait le minerai qui contient ce métal, on ne savait pas encore l'extraire convenablement ou en tirer parti, et que, nommément, alors, il ne servait point à la fabrication des armes.

« Nous voudrions pouvoir citer ici les judicieuses réflexions de M. Mauduit, et les curieuses observations de MM. Mongez et d'Arcet à ce sujet; mais, à notre grand regret, l'espace nous en empêche. Seulement, pour remercier M. Mauduit de ses découvertes, nous traduirons désormais χαλκός par *cuivre* ou *airain*, et σίδηρος par *fer*. — Nous désirons vivement que, dans l'intérêt de la science historique, les hellénistes français et étrangers suivent notre exemple. »

Je considère le parti pris si soudainement et si franchement par M. Bareste, et le vœu que je lui ai inspiré, comme l'un des plus grands succès auxquels il m'était raisonnablement permis de prétendre. J'y vois même une compensation bien suffisante des dédains dont mes premières dissertations ont été l'objet de la part d'un écrivain estimable à plus d'un titre, je me plais à le croire, et qui, je le pense aussi, regrette peut-être maintenant de m'avoir inconsidérément causé quelque déplaisir. Si je n'ai pu encore oublier entièrement ce qu'il y eut de trop peu flatteur dans le refus qu'il a fait de prêter quelque attention à certaines parties de mon premier travail, je me l'explique du moins, je crois, conformément à la vérité : il lui fut probablement impossible d'admettre qu'un homme, resté étranger pendant les trente plus belles années de sa vie aux études archéologiques, ait pu,

déjà parvenu au déclin de ses jours, traiter des sujets de ce genre avec quelque justesse (1).

Quoi qu'il en soit, le point qui m'est si promptement accordé m'en fait espérer un second que j'ai aussi très-vivement désiré d'obtenir; c'est que l'un de nos peintres les plus susceptibles d'exercer une heureuse influence dans notre école, ne dédaigne pas plus que ne l'a fait M. Bareste d'entrer dans la voie nouvelle que je recommande à tous les bons esprits que l'on compte parmi ses confrères, mais que (la délicatesse veut que j'en fasse l'observation) je n'ai point été le premier à ouvrir, et dans laquelle personne, au moment où je parle, ne peut plus se flatter d'entrer le premier.

Oui, et dans ma manière de sentir, je le regarde comme un sujet de félicitation pour notre France, je puis déjà citer, dans les productions de nos artistes, un assez grand exemple de faits de l'âge héroïque traités, du moins en ce qui regarde la nature des armes offensives et défensives, comme le bon sens veut que désormais ils le soient tous. Cet exemple se trouve fort heureusement au palais du Louvre, dans la salle ronde qui forme un vestibule commun à la galerie d'Apollon et aux salles composant le musée de Charles X.

Des cinq principales peintures qui décorent la voûte de cette belle salle, trois sont dues au talent de M. Auguste Couder : l'une a pour sujet *la lutte d'Anthée et d'Hercule;* la seconde, *Vulcain présentant à Thétis les nouvelles armes d'Achille;* et la troisième, *Achille lui-même implorant le*

(1) Ce paragraphe était déjà imprimé quand j'ai pu apprendre un nouveau trait de M. R. Rochette que le lecteur va lui-même bientôt connaître, et qui, à mon grand regret, ne me permet plus de me faire aucune illusion sur sa personne.



secours de quelque dieu contre les fleuves Simoïs et Scamandre qui le poursuivent, dans ces trois grands ouvrages, toutes les armes et armures, *casques*, *cuirasses*, *boucliers*, *épées* et *pointes de lances*, tout est *d'airain.* L'auteur, en faisant voir par le dessous le bouclier du vengeur de Patrocle, a évité très-adroitement la difficulté de représenter les sujets qui, au rapport d'Homère, formaient, du dessus de ce bouclier, une sorte de mosaïque; car cette position ne permet de distinguer, des métaux qui composaient cette merveilleuse armure, que la seule bande qui en forme le pourtour; mais il a représenté cette bande en *airain,* comme tout le reste (1).

Il est fâcheux qu'après un si heureux exemple donné par un homme du mérite de M. Couder, *dès l'an* 1819, nous en

(1) M. Couder peut regretter que M. Bareste et moi nous n'ayons pas traité nos sujets un quart de siècle plus tôt; cela lui eût évité de mettre des *brodequins* aux jambes de son héros : il pourra maintenant savoir que c'étaient des cnémides *de métal* qu'il aurait dû peindre. S'il avait à faire de nouveau un sujet du même genre et de cette époque, les plâtres moulés sur les figures d'Égine, quant à la forme, lui en fourniraient le modèle (*).

(*) J'avais déjà répandu quelques exemplaires de ce dernier écrit, lorsque j'ai fait la connaissance de M. Couder. Cet artiste, qui partage ma manière de voir touchant la convenance de rendre à chacun ce qui lui appartient, s'est empressé de m'apprendre qu'il doit la satisfaction d'avoir traité, comme il l'a fait, les trois sujets cités sur cette page et la précédente, aux renseignements que s'est plu à lui donner un de nos compatriotes, M. Vietty, archéologue distingué, connu par un ouvrage sur les antiquités de Vienne, ancien professeur de grec au collége de Roanne et membre de l'expédition scientifique envoyée en Morée, en 1829.

M. Vietty, bon sculpteur, excellent dessinateur, très-versé dans ce qui tient à l'archéologie et à la numismatique, a fait une étude profonde des œuvres d'Homère et de Pausanias; peu d'hommes réunissent à un aussi haut degré que lui les connaissances et les qualités nécessaires pour inspirer pleine confiance dans ce qu'il peut dire sur la question qui nous occupe.

soyons restés là (1). Je puis peut-être expliquer un tel fait par ce peu de mots : c'est que, positivement depuis ce temps, *les sujets grecs ont passé de mode.* Peu s'en est fallu que moi-même je n'aie été arrêté dans la composition de mon livre par une considération si puissante sur des esprits français. Mais je me suis dit que si, dans le cours d'un demi-siècle, j'ai vu le Louis XV et le Pompadour, que j'avais crus pour jamais bannis de nos palais et de nos hôtels, revenir en faveur, il y a bien lieu de penser que ceux de nos peintres qui ont maintenant l'âge que j'avais lorsque les sujets grecs et romains régnaient presque exclusivement, on peut penser, dis-je, que ces artistes, pour peu qu'il leur soit donné d'accomplir le cours ordinaire de la vie humaine, pourront revoir ces mêmes sujets grecs et romains remis en possession, sinon des parois de nos boudoirs, du moins de quelques-unes des travées consacrées dans notre immense Musée à l'exposition des modèles que, dans les divers genres, la munificence de notre gouvernement se plaît à offrir comme objets d'études à nos élèves, et *c'est pour ce temps que j'ai écrit.*

(1) La bonne volonté ne manque pas à quelques-uns de nos artistes. J'ai remarqué, à la dernière exposition, un petit tableau esquisse, portant le n° 13, et qui représente le *combat d'Hippolyte contre le monstre;* sauf *la pointe de lance*, qu'il a peinte couleur de *fer*, l'auteur de ce tableau, M. Bordier du Bignon, a satisfait à la tradition homérique. Je puis être pour quelque chose dans la faute que je lui signale; car, on a pu le voir dans les premières dissertations que j'ai publiées sur ce sujet, et qui ont paru en janvier 1840, abusé moi-même par la traduction que j'avais eue sous les yeux, j'ai cité les *pointes de lances* comme étant aussi faites de *sideros.*

Issue de la démarche faite par l'auteur auprès de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le 9 septembre de la présente année, en réponse au dernier envoi que j'ai fait à l'Académie des inscriptions, j'ai reçu de M. le baron Walckenaër, son secrétaire perpétuel, une lettre dans laquelle, après s'être dit chargé de m'adresser les remercîments de cette Académie pour mon *obligeante* communication, il m'informe *qu'elle est dans l'usage de ne porter de jugement que sur les ouvrages qui lui sont soumis pour concourir aux prix et aux médailles qu'elle décerne annuellement, et que, par conséquent, elle n'a pas, ainsi que je l'ai demandé, à se prononcer sur ceux que je lui ai envoyés.* »

M. le secrétaire perpétuel a dû omettre, dans son épître, de mentionner une circonstance qui n'est pas absolument indifférente : il m'a seulement fait comprendre que l'Académie n'a point demandé lecture de ces observations que j'avais cru de nature à exciter à un assez haut degré son intérêt. J'ai pu savoir, par d'autres, que l'Académie s'est abstenue en effet de demander cette lecture, mais qu'elle a agi ainsi, *en raison d'une assertion assez singulière de M. Raoul-Rochette,* à savoir, que le nouvel écrit adressé par moi à ses confrères, n'avait d'autre objet, sinon de prouver que, au temps d'Homère, le mot sidèros ne signifiait pas *le fer,* mais bien *le cuivre.....*

Ne pouvant aucunement douter que le parti pris par MM. les Académiciens ne soit un effet de l'erreur dans laquelle ils ont été mis touchant le sujet de mes remarques, dès que l'impression de ce qui précède fut terminée, j'ai fait porter quarante exemplaires de la présente brochure au

palais de l'Institut, en l'accompagnant du peu de mots qui va suivre, et qui est adressé

A Monsieur le baron Walckenaër, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Paris le 23 septembre 1841.

MONSIEUR,

J'ai reçu le 9 courant votre lettre datée du 5 de ce même mois. Je sais parfaitement à quoi me tenir sur son contenu, et j'y réponds en vous envoyant quarante exemplaires des dernières feuilles par lesquelles j'ai jugé convenable de terminer ce que j'eus à écrire dans l'intérêt des sciences dont s'occupe spécialement votre Académie, et dans celui des arts que je dois servir en ma qualité de correspondant.

Je réclame, Monsieur, un dernier acte de votre complaisance; c'est de vouloir bien faire distribuer ces feuilles entre tous vos confrères *sans exception*. Ils pourront voir que s'il est des hommes qui ne se lassent point d'écarter les vérités qui les offusquent, il en est aussi, dirai-je, *très-heureusement,* qui ne se lassent point de produire ces vérités quand ils ont la conviction qu'elles sont utiles : celui d'entre vous qui a pris la parole pour influencer l'Académie, ou son bureau, dans leur détermination, a cru apparemment remplir convenablement sa mission; j'ai, moi, la certitude d'avoir maintenant dignement accompli celle que je me suis donnée.

Advienne que pourra.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, MAUDUIT.

15 octobre 1841.

J'en demande bien pardon à mes lecteurs, mais ma tâche n'est point complétement terminée, comme je l'avais cru en écrivant les derniers mots qu'ils auront pu lire à la page précédente. J'ai encore à réclamer, du sentiment de bienveillance que je crois leur avoir inspiré, quelques moments d'attention. Un fait que j'ai rapporté un peu plus haut, m'a valu une seconde lettre de M. le baron Walckenaër, et cette lettre contient un démenti qui, bien que n'étant point adressé à ma personne, me paraît cependant exiger de ma part une réponse.

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, écrivant, probablement à l'instigation de son confrère le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, et prenant fait et cause pour celui-ci, après m'avoir accusé réception de la dernière brochure qui fut déposée par mes ordres, au secrétariat de l'Institut, pour être distribuée entre les membres de son Académie et de celle des beaux-arts, termine sa lettre ainsi qu'il suit :

« Dans cette brochure, un membre de cette Académie est « nommément désigné comme *s'étant opposé* à la lecture de « vos observations manuscrites sur le même sujet. Ce mem« bre est *le seul, au contraire*, qui ait demandé qu'elles soient « lues; mais le bureau de l'Académie, à qui appartient la « décision en pareille circonstance, a dû, par le motif exposé « dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, « s'opposer à ce que cette lecture eût lieu. Comme je suis

« persuadé, Monsieur, que votre intention est *de ne rien* « *avancer qui ne soit vrai*, j'ai pensé qu'il était de mon « devoir de vous avertir que vous avez été trompé *par de* « *fausses informations*, etc., etc. »

Voici ce que je crois pouvoir me permettre de répondre à M. le baron Walckenaër :

Les informations que j'ai reçues ne peuvent être *fausses*, et je n'ai rien *avancé* qui soit au delà de la vérité. Quand j'ai écrit le paragraphe qui m'a valu la dernière lettre de M. le baron, j'avais, comme je l'ai encore, la conviction que M. Rochette s'est bien effectivement proposé d'empêcher la lecture de mon manuscrit, mais, on peut le voir en recourant à mes propres paroles, page 27, je n'ai point dit qu'il se soit opposé formellement à la lecture dont il s'agit, mais seulement que c'est *en raison d'une assertion assez singulière* de sa personne, *que l'Académie s'est abstenue de demander cette lecture.* J'ai d'autant plus sujet de considérer comme exact, du moins le sens de l'allocution qui m'a été rapportée, comme ayant été adressée par cet académicien à ses confrères, que les termes de cette allocution ont une analogie parfaite avec ceux dont il a fait usage dans le compte qu'il leur a rendu de mon livre. Quiconque aura pris la peine de lire, dans la seconde partie de mon ouvrage, ce que j'ai cité *textuellement* de ses observations critiques, et les réponses que j'y ai faites, sera à même de reconnaître que la tactique constante de notre professeur est de prêter à ses adversaires des opinions auxquelles il donne une teinte d'absurdité et souvent même qui leur sont tout à fait étrangères; c'est par de tels moyens qu'il s'est attaché dans le compte susdit, comme il l'a fait dans sa récente improvisation, à persuader



que, hors ce qui regarde la partie positive de mes écrits, c'est-à-dire, ce qui a trait à ma découverte des murs de Troie, ainsi qu'aux sources et aux bassins du Scamandre, à peu près tout ce que j'ai pu et ce que je pourrais encore écrire, n'est et ne peut être que des divagations qui ne méritent aucunement l'attention qu'on se sentirait disposé à leur accorder.

S'il pouvait exister quelques doutes relativement à la nature de l'acte de M. Rochette, je les lèverais par une observation très-simple : je demanderais pourquoi, quand il eut dit que mon manuscrit avait pour objet un tout autre sujet que celui sur lequel il m'a paru convenable d'attirer l'attention de MM. les Académiciens, aucun des membres du bureau qui étaient censés avoir pris connaissance de cet écrit, ne s'est trouvé en mesure de lui faire observer *qu'il se trompait*, que ma thèse n'avait point pour objet la signification du mot *Sidèros.* N'est-il pas évident que M. Rochette, dans cette circonstance, a exercé deux actions dans un même but, l'une, primitivement, sur l'esprit des membres du bureau, et l'autre, plus tard, sur celui des Académiciens? Il faut bien croire qu'il en fut ainsi, car on ne pourrait concevoir autrement le silence gardé par les premiers, touchant l'erreur étrange de M. Rochette. Je dis *erreur,* parce que je ne puis admettre que ce professeur, en s'exprimant comme il l'a fait, ait connu réellement le sujet que j'ai traité. C'est bien assez que l'on soit en droit de lui reprocher d'avoir donné en cette occasion une nouvelle preuve de la légèreté qui, selon ce qu'on croit assez généralement, forme l'un des principaux traits de son caractère. Il me permettra du moins de dire, qu'il est fâcheux qu'un homme dont on peut citer un assez

grand nombre de traits, tout aussi inconsidérés, ait positivement la manie de parler, sans mesure aucune, sur des choses sérieuses, que la plupart du temps il n'a pas pris la peine d'approfondir, et que souvent, comme dans la présente occasion, il ne connaît pas du tout.

On m'a dit, pour diminuer mes regrets, qu'il n'a fait aucun tort réel ni à moi, ni à la chose, parce que, quand bien même l'Académie eût autorisé la lecture, il ne s'en serait pas suivi de rapport, attendu qu'il est vrai, comme M. le baron Walckenaër me l'a écrit, qu'il n'est pas dans l'usage de cette Académie d'en faire. Mais je réponds à cela, d'abord, qu'il ne s'agissait que de constater la réalité d'un fait positif, et ensuite, que l'Académie des inscriptions est du moins dans l'usage d'entendre des lectures, quand il s'agit de questions qui entrent dans l'une de ses spécialités (1). Or, assurément, des questions qui intéressent les arts et la littérature, et dont la solution dépend de l'interprétation qu'il convient de donner à des passages grecs, sont bien de ce genre.

(1) L'Académie m'a fait à moi-même, le 4 mai 1838, la faveur d'entendre la lecture de la relation de mes découvertes dans la Troade; et l'an dernier elle a consacré plus ou moins de temps, *dans trois séances consécutives*, à entendre celle de ce même compte que M. Rochette a publié depuis, dans le journal des Savants, sur la totalité de mon premier travail.



Extraits de lettres et de rapports écrits au sujet du livre intitulé : Découvertes dans la Troade, *publié en janvier* 1840.

Aucun des journaux qui, chez nous, s'occupent spécialement de rendre compte des œuvres qui intéressent la littérature et les arts, ne m'ayant fait l'honneur, après deux ans maintenant écoulés, de dire un seul mot du livre que j'ai écrit à propos de mes découvertes dans la Troade, à l'exception du *Journal des savants*, qui, malheureusement, n'est guère lu que par les érudits de première classe, il paraîtrait naturel d'en conclure que ce livre, pour la plupart des lecteurs, est totalement dépourvu d'intérêt et d'utilité. Les extraits qui vont suivre mettront à même de voir que ce silence doit tenir à une tout autre cause. Je crois la connaître cette cause; mais si elle est telle que je le présume, c'est une raison pour moi de laisser à la sagacité du lecteur la tâche de la deviner.

De toutes les lettres qui m'ont été adressées au sujet de ce livre, celle qui, si elle eût été publiée dans les feuilles périodiques, aurait pu contribuer le plus efficacement à inspirer le désir d'entrer dans les détails de mon travail, c'est assurément la lettre que M. Raoul-Rochette, professeur d'archéologie à la Bibliothèque royale, et de plus, comme on sait, membre de notre Académie des inscriptions et belles-lettres et secrétaire perpétuel de notre Académie des beaux-arts, m'a fait l'honneur de m'écrire, pour m'apprendre qu'il a pris de son propre mouvement la charge de rendre *un compte*

détaillé de cet ouvrage à l'une et à l'autre Académie; mais comme je me suis déjà donné la satisfaction de publier cette lettre dans la seconde partie du livre dont il s'agit, il me paraîtrait fastidieux de la reproduire ici, même en extrait. Je ne la cite donc que pour montrer le haut prix que j'y attache, et je me contente de la signaler en ce moment comme l'une des pièces les plus curieuses, *sous certain rapport,* entre celles que j'ai été à même de recueillir.

A côté du témoignage de M. Raoul-Rochette, je crois devoir placer celui de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Les études sévères que ce savant professeur a faites des auteurs grecs, disposent à croire qu'il doit être l'un des hommes les plus à même de juger ce que j'ai écrit sur les lieux illustrés par Homère.

Voici comment cet érudit s'exprime dans une lettre portant la date du 30 avril 1840 :

« J'ai tardé à vous remercier du beau cadeau que vous avez « bien voulu me faire, parce que je désirais auparavant *vous avoir* « *lu.* Tous les amis de la science doivent attacher le plus vif in- « térêt à vos découvertes dans la Troade. Pour ma part, *je vous* « *ai suivi avec bien de l'émotion* dans votre recherche de Troie, et « *j'ai tressailli quand vous avez retrouvé Ilion et Pergame........* »

Il est remarquable que le vénérable M. Ruffin, ancien professeur de langues orientales au Collége royal de France, qui, au moment de mon passage à Constantinople, était attaché, je crois depuis une quinzaine d'années, à notre légation en qualité de conseiller d'ambassade et *interprète*, et dont j'avais réclamé les bons offices pour faire passer à ma famille la relation que j'ai publiée si tardivement, dans la lettre qu'il adressa en cette occasion à l'aînée de mes sœurs, s'exprimait sur cet écrit avec autant de chaleur que M. Barthélemy Saint-Hilaire : « J'ai l'honneur,



« écrivait-il, de vous adresser, par le courrier extraordinaire de « l'ambassade, le paquet que M. votre frère m'a envoyé *à cachet* « *volant*. J'en ai profité pour *dévorer* la lecture de la relation si « intéressante de son voyage dans la Troade : elle m'a fait bien « augurer de celui qu'il va faire à Athènes. »

Les académies et sociétés savantes et artistiques françaises et étrangeres auxquelles, jusqu'à ce jour, j'ai eu l'occasion d'envoyer cet ouvrage, l'ont toutes accueilli avec un plus ou moins vif intérêt. Chez la plupart d'entre elles il a fait l'objet d'un rapport. Notre Société royale des antiquaires de France, après avoir entendu la lecture de celui qui lui a été fait par M. Rey, l'un de ses membres dont les connaissances sont les plus variées et les plus étendues, en a ordonné l'impression, on peut dire dans son intégrité, quoique ce rapport ne comporte pas moins de trente-cinq pages. Je me restreindrai à en citer la conclusion, en faisant observer que M. Rey, dans ce rapport, n'a pu embrasser que la première partie du livre, attendu qu'au moment où il écrivait, la seconde n'avait point encore paru.

A la suite d'un fragment de cette même lettre de M. Raoul-Rochette, dont j'ai fait mention dans l'instant, le rapporteur, s'autorisant des termes qu'il vient de citer, dit : « Après un témoi- « gnage dont tous ceux qui connaissent le profond savoir de « M. Rochette en matière d'antiquités peuvent apprécier le mérite, « il ne doit plus rester de doute dans les esprits sur la justesse des « spéculations de Lechevalier au sujet de la Troade et sur la réalité « des découvertes que M. Mauduit y a faites. Troie, comme l'un l'a « devioé, comme l'autre le prouve, comme M. Rochette *le confirme*, « était située sur une des collines qui s'élèvent derrière le village « de Bounar-Bachi, et qui dominent les sources chaudes du Sca- « mandre. Rien désormais n'est mieux acquis à la science, et c'est « cette conviction qui m'a fait dire précédemment que M. Mauduit

A.

« a enfin rendu presque impossibles tous les débats ultérieurs sur « l'existence et sur l'emplacement de Troie...... »

La Société royale des antiquaires du Nord a répondu à l'envoi que je lui ai fait de ce même ouvrage, par les expressions les plus honorables pour son auteur, et par la demande de mon agrément pour insérer mon nom sur la liste de ses membres. Celle d'histoire et d'archéologie de Genève m'a fait la même faveur : c'est ce que vient de m'écrire tout récemment (à la date du 28 novembre dernier) M. Soret, l'un des membres les plus considérés de cette société, et on peut dire de la république génevoise. Ce savant s'exprime en cette occasion dans des termes tellement flatteurs que j'éprouve quelque embarras à les reproduire : « Votre ouvrage sur « la Troade, écrit-il, complété par les nouvelles dissertations que « vous y avez jointes, est devenu un ouvrage capital pour toutes « les personnes qui s'occupent *d'histoire* et *d'archéologie*, et il joint « à ce rare mérite un mérite de plus, *c'est qu'il peut être lu avec « fruit et plaisir* par les gens du monde aussi bien que par les « savants.

« Vous ne tarderez pas, Monsieur, à recevoir votre diplôme; « le secrétaire s'est chargé de vous le faire parvenir, etc., etc. »

Une lettre, qui est signée tout à la fois par le directeur et le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts de Berlin, est terminée ainsi qu'il suit :

« L'Académie, qui s'intéresse beaucoup aux recherches de cette « terre que vous avez examinée, Monsieur, avec tant de soins, « vous est bien redevable d'une marque si insigne d'attention « et de bienveillance, et ne trouve rien à regretter, sinon que « vous n'ayez pas publié vos découvertes plus tôt. Comme il existe « des restes incontestables de Tyrinthe, de Mycènes et d'autres « villes encore plus anciennes, il est sans doute possible que la



« célèbre Ilion ait laissé des traces encore reconnaissables, dont la « découverte, Monsieur, vous ferait beaucoup d'honneur, quand « même les restes trouvés dans les tombeaux de cette terre clas- « sique appartiendraient à des temps postérieurs (1). »

Un lettre du chanoine Andrea de Jorio, de Naples, est aussi conçue dans des termes tellement favorables aux thèses que j'ai plus particulièrement fait valoir en ces derniers temps, que je dois me restreindre à en extraire seulement des fragments de phrases, *Séquestré* depuis cinq mois dans sa chambre et dans son lit, par divers maux, ce savant, dont le suffrage sur de tels sujets est d'un si grand poids, profitant d'un moment de mieux dans sa situation, m'écrit : « Les opinions que vous avez exprimées dans votre « ouvrage sur la Troade, vous ont assuré une juste réputation « dans la république littéraire..............................

« Si l'âge et la santé ne fussent contraires à mes désirs, je vous « aurais suivi, j'aurais même pris *avec ardeur* le soutien *de vos « bonnes raisons;* mais je dois céder aux circonstances, etc..... »

Si je transcrivais ici les épîtres qui m'ont été adressées en remercîment de ce livre par les Rois de Suède et de Grèce, *les deux seuls souverains auxquels je me suis permis de faire tenir directetement cet ouvrage* (2), les hommes qui ne peuvent admettre que des

(1) Il me paraît assez naturel que les organes de l'Académie des beaux-arts de Berlin expriment encore quelque doute au sujet des monuments attribués par les voyageurs du dernier siècle et par Lechevalier aux héros d'Homère ; mais j'espère que les considérations que j'ai fait valoir en dernier lieu, quand elles seront parvenues à leur connaissance, leur feront enfin partager mes convictions.

(2) C'est un sentiment concevable de discrétion qui m'a empêché de faire un pareil envoi aux autres souverains, et surtout à celui sous le gouvernement duquel j'achève de couler les jours qu'il plaît à Dieu de m'accorder. J'ai eu des raisons particulières de faire cet hommage aux rois de Suède et de Grèce : on va connaître celle qui m'a déterminé à provoquer l'écrit que j'ai reçu du roi Othon.

personnages placés si haut puissent voir sainement dans ces sortes de choses, ne manqueraient pas de me dire que de tels écrits ne prouvent rien; mais cependant, comme il me paraît naturel de penser que de si grands princes ne prennent pas la peine de répondre sur de tels sujets à de simples particuliers, avant de s'être assurés, par des rapports faits sur leur demande par des hommes compétents, que les livres dont on leur fait hommage peuvent mériter l'honneur qu'ils se sentent disposés à faire à leurs auteurs, je crois devoir attacher un assez haut prix à ces marques d'estime que les deux monarques ont daigné me donner, et, pour le but que j'envisage, il ne me paraît point indifférent de citer du moins quelques mots de ces épîtres.

Dans celle qui m'est adressée au nom du roi CHARLES-JEAN, on remarque cette phrase : « Les suffrages que votre ouvrage ne « pourra manquer de recueillir du monde savant, seront pour vous « la plus belle récompense des efforts que vous avez faits pour « rendre aux tombes des héros célèbres chantés par l'immortel « Homère, leur véritable nom. » De plus, le monarque que, nous autres Français, nous nous glorifierons toujours de pouvoir citer comme l'un des hommes dont l'histoire fait le plus d'honneur à notre pays, en signant cette lettre, a daigné joindre à son nom quelques mots bienveillants écrits de sa propre main.

La lettre du roi OTHON est susceptible d'offrir un intérêt plus vif aux amis de l'antiquité; car elle contient une sorte d'engagement pris par ce monarque de faire effectuer sur un point indiqué dans mon livre, et sur lequel j'ai provoqué l'attention de Sa Majesté, des recherches qui, selon ce que j'ai bien sujet de croire, pourront avoir de très-heureux résultats relativement aux sciences historiques et archéologiques.

« Je ne tarderai pas, m'écrit Sa Majesté Grecque, de faire faire « des recherches sur les lieux, et ce sera d'un haut prix pour moi

« si ces recherches prouvent que les ossements de Léonidas et de « ses héroïques compagnons d'armes y reposent effectivement. »

Malheureusement les événements politiques, qui, dans ma destinée, doivent toujours entraver ce que j'entreprends dans les intérêts des sciences et des arts (1), sont encore venus cette fois, selon ce qu'il me paraît, faire ajourner indéfiniment l'effet du bon vouloir du souverain qu'on peut citer comme possédant dans ses États le lieu à jamais digne de vénération où s'élève encore, à la face de notre soleil, cette tombe qui, dans ma persuasion, doit être celle des héros spartiates. Un an est déjà complétemnt écoulé depuis que le roi Othon a signé la lettre où je lis l'engagement dont je viens de reproduire les expressions textuelles. Si je l'ai retracé ici, cet engagement, ce n'est pas pour satisfaire à un sentiment de vaine gloriole; c'est, je le dis en toute vérité, dans l'es-

(1) J'en ai cité un exemple aux pages 25 et 26 de la première partie de mon livre, et je crois en voir un autre non moins frappant dans le succès que mes idées *sur le meilleur parti à tirer de l'emplacement compris entre les Tuileries et le Louvre* avaient obtenu. Un assez bon nombre de lettres, qui me furent adressees egalement relativement à ces idées, m'autorisent à croire que, du moins quant au fond, elles étaient adoptées et se trouvaient au moment de recevoir un commencement d'execution, lorsque le parti pris de fortifier notre capitale a tout fait rejeter, comme on dit, *aux calendes grecques*. Il ne me reste que la satisfaction de savoir que mes vues pour le principal quartier de Paris furent aussi généralement goûtées en 1839 et 1840 que le furent celles que j'ai données en 1810 et 1811 à l'empereur Alexandre pour la partie centrale et tout à fait analogue de Saint-Pétersbourg. Mais du moins, à Saint-Pétersbourg, on jouit maintenant d'une bonne partie des effets que j'ai conçus pour l'embellissement de cette résidence, et j'en ai vu quelques-uns en voie d'exécution : ce fut toujours pour moi un assez heureux dédommagement des peines que m'occasionnèrent les luttes que j'eus à soutenir pour obtenir cet heureux résultat, tandis que j'ai bien lieu de croire que mes yeux se fermeront pour jamais à la lumière avant qu'à Paris le point pour lequel j'avais conçu des projets encore plus heureux, ait cessé d'être pour les étrangers et pour nous-mêmes un objet de *dégoût*.

poir que l'un des écrits dans lesquels je le consigne parviendra et restera dans les mains de quelque sujet de Sa Majesté, assez zélé pour tout ce qui tient à l'honneur de son pays, assez ami des sciences et des arts auxquels j'ai voué mon existence et mes services, et en même temps assez influent auprès du gouvernement grec, pour pouvoir prendre sur soi, quand le moment lui paraîtra venu de le faire, de rappeler à son Prince cet engagement, et faire valoir auprès de Sa Majesté l'importance qu'il y aurait à y donner suite.

31 décembre 1841.

MAUDUIT.

Paris — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.



Extraits de lettres et autres écrits venus à la connaissance de l'auteur des Découvertes dans la Troade, *depuis l'impression de ce qui précède.*

Un assez long article du journal français *l'Artiste*, du 20 mars de l'an courant 1842, se termine ainsi :

« Nous ne suivrons pas M. Mauduit dans la polémique qu'il a engagée avec les écrivains modernes qui ont parlé de la plaine de Troie, ni dans ses graves discussions avec M. Raoul-Rochette.... M. Mauduit est un habile jouteur qui a d'excellentes raisons pour soutenir ses opinions. Son livre, plein de détails intéressants, sera lu avec fruit par tous les écrivains qui s'occupent de la géographie relative à l'histoire ancienne; en publiant le résultat de ses recherches dans la plaine de Troie, il a bien mérité de la science. Nous devions donc constater ici toute l'importance qu'on doit attacher à sa publication, et le bon accueil que lui a fait le monde savant. »

Le chevalier C. Gazzera, secrétaire de l'Académie royale des sciences de Turin, dans une lettre adressée à l'auteur, à la date du 22 du même mois, s'exprime en ces termes :

« .... M. le Président s'est empressé de présenter votre livre à l'Académie qui l'a infiniment agréé. Elle regrette que, d'après ses règlements, elle ne puisse donner son avis sur votre très-important ouvrage, vu qu'ils s'opposent for-

miellement à ce qu'elle rende un jugement quelcooque sur des ouvrages imprimés.

« Quant à moi, Monsieur, je l'ai lu avec l'attention la plus soutenue, et je dois vous féliciter sur vos découvertes eo premier lieu, et de la manière à la fois forte et évidente avec laquelle vous les défendez. Je crois que tout lecteur impartial et consciencieux ne peut point ne pas vous rendre justice. » . . . . etc.

Un savant de Stockholm, dans un journal intitulé Dagligt Allehanda, publié en suédois et qui a paru au mois de janvier dernier, rendant compte du livre de M. Mauduit, qui avait été envoyé à la fin de l'année précédeote, 1841, à l'Académie des belles lettres de cette capitale, par S. Ex. M. le comte de Lœvenhielm, Ministre plénipotentiaire de S. M. suédoise près le Roi des Français, s'exprime, sur cet ouvrage, en termes non moins bienveillants et non moins positifs que ceux employés par le Chevalier Gazzera.

Enfin le journal français officiel de Saint-Pétersbourg, du 31 mars (12 avril) de cette même année, contient un article dont l'auteur, à propos du livre en question, qu'il parait avoir lu aussi avec une attention scrupuleuse, exaltant le succès si général qu'ont eu si constamment, et en tous pays, les œuvres d'Homère, et particulièrement son Iliade, dit :

« Une si noble victoire de l'esprit sur le temps, ce n'est pas seulement par la poésie répandue à pleines mains dans ses œuvres divines qu'Homère a su la conquérir : à la richesse de l'invention, à la beauté des images, il a su joindre la profondeur des pensées du philosophe, la véracité de l'historien, les connaissances stratégiques de l'homme de guerre, la fidélité du peintre et la scrupuleuse exactitude du géographe.

« Cette dernière qualité vient de nous être encore mieux révélée par les recherches consciencieuses que M. Mauduit a faites dans la Troade, et qu'il s'est enfin résolu à livrer au publ ic

« Jusqu'à cet artiste, qui joignait à un vif amour de l'antiquité des connaissances techniques propres à le faire mieux réussir que ses devanciers, on n'avait que des données vagues et controversées sur le véritable emplacement de Troie; sur le cours du Scamandre et du Simoïs, ces deux fleuves ligués pour la défense de ses remparts; enfin sur les monuments tumulaires élevés aux mânes d'Achille, d'Hector, d'Ajax, de Patrocle, ces héros dotés de l'immortalité par un poëte dont le doute, rouille envieuse de toute grandeur, allait jusqu'à contester la véracité, et même l'existence.

« Son Homère à la main, M. Mauduit a réduit au silence l'incrédulité, comme il a mis un terme aux suppositions et aux hypothèses erronées de voyageurs trop superficiels, ou qui manquaient des études architectoniques nécessaires à de semblables explorations. Il a découvert, il a suivi au travers des sinuosités du terrain, les vestiges encore visibles de l'enceinte fortifiée; il s'est abandonné au cours du Scamandre, et peu s'en est fallu qu'il ne périt dans ses ondes, contre lesquelles lutta le fils de Pélée; enfin depuis ces précieuses découvertes, dont il faut lire les détails intéressants dans le texte même, il a eu le courage de rendre pleine justice à l'un de ces prédécesseurs.......................................
Dans toutes ces discussions, auxquelles la science archéologique trouvera le plus vif intérêt, il y a plaisir à suivre l'allure franche et énergique d'une argumentation pour ainsi dire géométrique, tant son auteur paraît persuadé que la ligne droite est toujours la plus courte; certes, s'il avait tort, on voit que M. Mauduit l'avouerait avec la même bonne foi.

« Par sa nature même, cet ouvrage est donc destiné à prendre place dans toutes les bibliothèques, entre Homère et le *Voyage en Grèce* de M. de Choiseul; les vrais amis de l'antiquité ne pourront que trouver un véritable plaisir à sa lecture; et les corps savants en apprécieront l'utilité réelle, comme l'ont déjà fait les Académies de Munich et de Berlin. »

Lettre adressée à l'auteur, à la date du 25 *avril* 1840, *par* M. Cousin, *Pair de France, alors* Ministre de l'Instruction publique.

« Monsieur,

« J'ai reçu, joint à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'exemplaire de l'ouvrage sur la Troade, que vous avez composé, et dont vous avez bien voulu me faire hommage. Je vous remercie de m'avoir offert un livre conçu dans une pensée si élevée et dans un but si national. Je ne puis qu'applaudir sincèrement au projet que vous avez d'envoyer cet ouvrage aux principales Académies et Sociétés savantes de l'Europe, et je m'estimerai très-heureux moi-même de pouvoir contribuer à le répandre en France, dès qu'une meilleure situation des fonds de souscriptions me permettra de réaliser un encouragement qui vous est si bien dû, et que j'aurais voulu vous assurer dès à présent. »

Le Pair de France, Ministre de l'Instruction publique.

V. Cousin.

Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.



